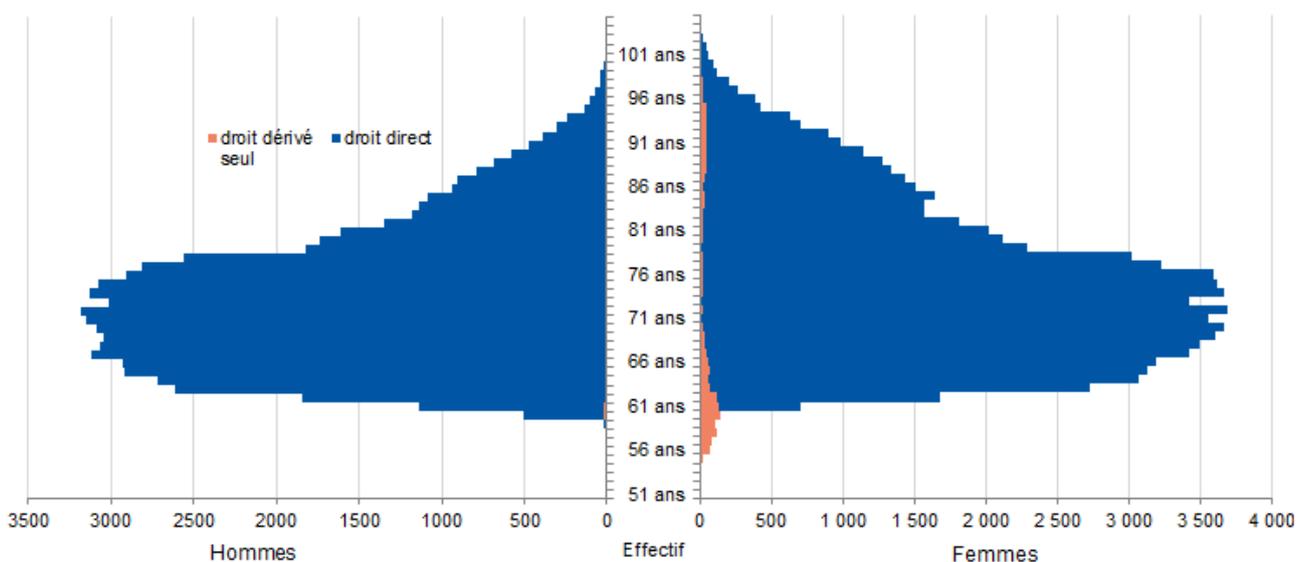


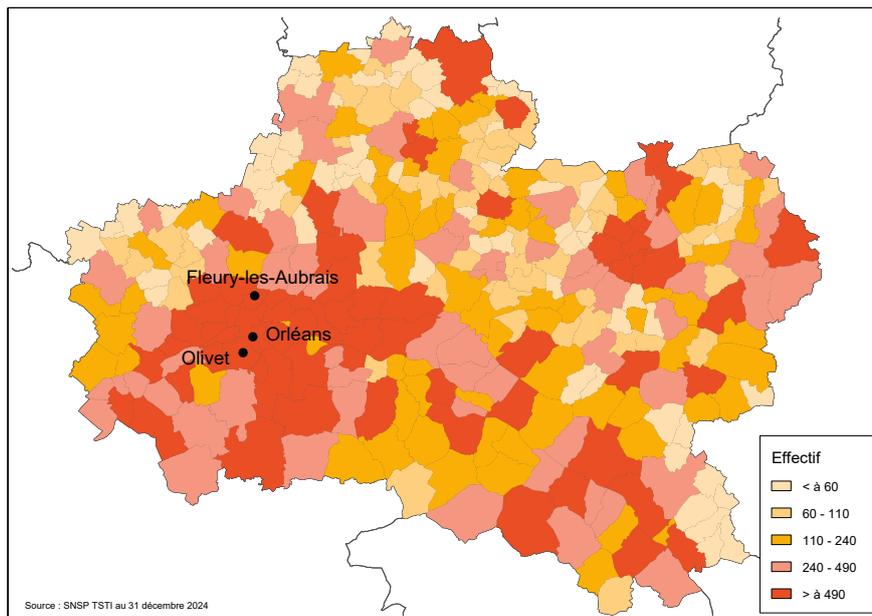
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 487	4 838	8 325
Droits directs (retraites personnelles)	3 197	3 296	6 493
Droits dérivés (retraites de réversion)	290	1 542	1 832
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	250	288	538
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 247	667	1 914
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,2 ans	63,0 ans
Droits dérivés	76,7 ans	75,0 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	66 710	83 210	149 920
Retraités percevant un droit direct seul	64 206	61 725	125 931
Retraités percevant un droit dérivé seul	249	2 060	2 309
Retraités percevant les deux à la fois	2 255	19 425	21 680
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,0%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	22 421	12 677	35 098
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 064 €	862 €	952 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,1%	34,9%	25,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Orléans			
Nombre total de retraités	7 844	11 340	19 184
Retraités percevant un droit direct seul	7 599	8 575	16 174
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	316	338
Retraités percevant les deux à la fois	223	2 449	2 672
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,4%	6,3%	6,7%
Olivet			
Nombre total de retraités	2 148	2 664	4 812
Retraités percevant un droit direct seul	2 105	2 133	4 238
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	51	54
Retraités percevant les deux à la fois	40	480	520
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	1,6%	1,6%
Fleury-les-Aubrais			
Nombre total de retraités	1 791	2 425	4 216
Retraités percevant un droit direct seul	1 745	1 812	3 557
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	61	65
Retraités percevant les deux à la fois	42	552	594
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	3,7%	4,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".